

«Libérez l'entrepreneur qui est en vous»



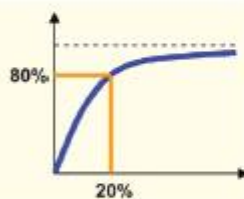
Comment ne plus être débordé ?

«Les hommes n'acceptent le changement que dans la nécessité et ils ne voient la nécessité que dans la crise.»

Jean MONET
(homme politique français
1888 - 1973)

Être débordé, c'est bien une situation de crise, si vous l'êtes, alors vous êtes prêt à accepter de changer... car il ne faut pas s'y tromper : le changement de cette situation passe forcément et exclusivement par un changement de VOS façons de faire !!

Connaissez-vous la loi de Pareto (ou loi des 80-20) ?



20% des causes produisent
80% des effets

20% de l'effort produisent
80% du résultat

Repérer pour effectuer parfaitement ces 20% et faire un tri stratégique dans la réalisation des 80% restants permettra à coup sûr d'améliorer votre organisation !

Le mois dernier, je vous parlais de «faire du tri» et bien nous y voilà : le tri consiste à repérer ces 20% des tâches que vous devez faire et qui vont produire 80% du résultat que vous

attendez.

Et sur la même idée, vous vous doutez bien que sur les 80% de tâches restantes, une certaine part peut être abandonnée sans rien enlever au résultat.

En partant de ce principe, vous pouvez constituer **vosre liste des choses à faire** en les triant en fonction de leur **importance**.

En parallèle, il est bien entendu nécessaire de prendre en compte également leur degré d'**urgence**. Ce **double tri** vous permettra de faire les **4 paquets** : les choses importantes et urgentes, importantes et non urgentes, urgentes et pas importantes, et enfin les choses ni urgentes ni importantes ? C'est dans ce dernier paquet que devront se faire les coupes sombres.

La répartition de vos tâches dans les 4 catégories sera faite par comparaison les unes avec les autres selon une méthode rigoureuse.

Cette méthode a été utilisée par le général Eisenhower pour organiser le débarquement en Normandie, elle devrait marcher pour vous aussi...

Pour aller plus loin

- 1 - Et si vous tentiez de faire l'exercice des 80-20 sur les tâches des mois à venir ?
- 2 - l'exercice n'est pas toujours facile à faire seul la première fois, s'il est nécessaire chez vous, contactez moi !



Natalie MAURS

Chambre d'agriculture

Tel. 06 83 47 05 71

réalisé avec le soutien
financier de l'Europe et
du Casdar